

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche

ARRÊTÉ du 3 mars 2017

fixant la liste des candidats autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2017 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2017 modifié portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2017 et fixant les modalités de candidature,

ARRÊTENT

Article 1er

Sont autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2017 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires les candidats dont les noms suivent :

PEDODONTIE

M. Mathieu MARTY
Mme Violaine SMAÏL-FAUGERON

PREVENTION, EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE, ODONTOLOGIE
LEGALE

M. Damien OFFNER

PARODONTOLOGIE

Mme Maria Clotilde CARRA

CHIRURGIE BUCCALE, PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE, ANESTHESIOLOGIE
ET REANIMATION

M. Nathan MOREAU

SCIENCES BIOLOGIQUES (BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE, HISTOLOGIE,
EMBRYOLOGIE, GENETIQUE, ANATOMIE PATHOLOGIQUE, BACTERIOLOGIE,
PHARMACOLOGIE)

M. François FERRÉ, discipline hospitalière : chirurgie buccale, pathologie et thérapeutique,
anesthésiologie et réanimation
Mme Sophia HOUARI

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE, ENDODONTIE

M. Lieven ROBBERECHT

M. Marin VINCENT

Mme Marjorie ZANINI

PROTHESES (PROTHESE CONJOINTE, PROTHESE ADJOINTE PARTIELLE,
PROTHESE COMPLETE, PROTHESE MAXILLO-FACIALE)

M. Maxime DUCRET

SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES, OCCLUSODONTIQUES,
BIOMATERIAUX, BIOPHYSIQUE, RADIOLOGIE

M. Paul MONSARRAT

Article 2

La directrice générale des ressources humaines et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 3 MARS 2017

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
et de la recherche,

Pour la ministre et par délégation :

La chef du département des personnels
enseignants-chercheurs des disciplines de santé



Maryline GÉNIEYS

Pour la directrice générale du
Centre national de gestion,
Le chef de département adjoint du
département de gestion des praticiens hospitaliers



Emmanuel RQUIER